Greffe du Trib...
Commerce d...

89 B 1737721 JUIL. 2003

N° Enrôlement 16996

CARREFOUR

Société anonyme au capital de 1 790 354 427,50 €
Siège social : 6, Avenue Raymond Poincaré 75016 PARIS
RCS Paris 652 014 051

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2003

Le lundi, quatorze avril deux mille trois, les membres du conseil d'administration se sont réunis sur convocation régulière à dix heures trente au siège social.

Sont présents et émargent le registre des présences :

- Monsieur Daniel Bernard — Président Directeur Général
- Monsieur Joël Saveuse — Administrateur-Directeur Général Délégué
- Monsieur Jacques Badin — Administrateurs
- Monsieur Alain Bessèche
- Monsieur Christian Blanc
- Monsieur Paul-Louis Halley
- Monsieur François Henrot
- Monsieur Carlos March

Sont absents et excusés :

- Monsieur Philippe Foriel-Destezet
- Monsieur Robert Halley

Daniel Bernard préside la séance et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Etienne Van Dyck remplit les fonctions de secrétaire du conseil.

José-Luis Duran assiste à la séance en sa qualité de Directeur Finances et Gestion du Groupe.

Avec l'accord du conseil d'administration, Daniel Bernard invite Madame Sylvia Jay et Monsieur Pierre Rodocanachi, dont la nomination en qualité d'administrateur sera proposée à l'assemblée générale qui se tiendra le lendemain, 15 avril 2003, à assister à la présente réunion du conseil.

Alain Bessèche informe le conseil d'administration qu'il présente ce jour la démission de son mandat d'administrateur de Carrefour pour convenance personnelle. Cette démission prendra effet à l'issue de la présente réunion du conseil.

Daniel Bernard rappelle au conseil d'administration qu'il a pris acte, lors de sa séance du 4 mars 2003, de la démission de Hervé Defforey prenant effet au 3 février 2003.

Daniel Bernard les remercie tous deux pour leur action au sein du Conseil.

Pour extrait certifié conforme



CARREFOUR

Société anonyme au capital de 1 790 354 427,50 €
Siège social à Paris (75016), 6 avenue Raymond Poincaré

652 014 051 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2003

Le mardi 15 avril deux mille trois, à neuf heures trente, à PARIS (75001), au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

Monsieur Daniel BERNARD, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée conformément à la loi et aux statuts.

Monsieur Paul-Louis HALLEY et Monsieur Carlos MARCH, les deux actionnaires présents, disposant du plus grand nombre de voix et acceptant, sont appelés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi composé désigne comme secrétaire Monsieur Etienne van DYCK.

Monsieur Daniel BERNARD constate la présence de la Société KPMG Audit représentée par Monsieur Jean-Luc DECORNOY et de BARBIER FRINAULT & AUTRES – ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Patrick MALVOISIN, Commissaires aux Comptes.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée au moyen :

- d'un avis préalable valant avis de convocation paru dans le numéro du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 14 mars 2003,

- et d'un avis de convocation paru dans le numéro du journal "La Loi" du 31 mars 2003.

Il ajoute qu'une lettre confirmative de convocation a été envoyée à tous les actionnaires connus, et, en outre, que les Commissaires aux Comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée, mentionné dans l'avis de convocation :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de deux Administrateurs,
- Renouvellement de mandats de Commissaires aux Comptes,
- Nomination de Commissaires aux Comptes,

Monsieur le Président dépose sur le bureau, à la disposition des membres de l'Assemblée :

1. un exemplaire des journaux contenant les avis de convocation,
2. une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire nominatif,
3. les copies des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes,
4. la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
5. un exemplaire des statuts de la Société,
6. le registre des procès-verbaux d'Assemblées,
7. la liste des actionnaires,
8. le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice 2002, ainsi que les comptes consolidés dudit exercice et le tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.
9. le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
10. le rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle pour l'exercice 2002,
11. le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de Commerce.
12. le texte des projets de résolutions.

Ces pièces sont reconnues régulières par le bureau.

Monsieur le Président fait observer : que l'immobilisation préalable en vue de la présente assemblée des actions au porteur exigée par les statuts et l'avis de convocation a été régulièrement effectuée et justifiée, que tous les documents et renseignements prescrits par la réglementation en vigueur ont été communiqués aux actionnaires ou mis à leur disposition dans les conditions légales, et qu'en suite de la parution au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable à la convocation, la société n'a reçu aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

La feuille présence, émargée par les actionnaires présents, en leur nom et au nom des actionnaires représentés, mentionnant également les actionnaires votant par correspondance, et certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que sur les 709 533 298 actions ayant le droit de vote, les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance possèdent 278 172 447 actions auxquelles sont attachées 424 809 192 voix.

En cet état, Monsieur le Président déclare, en accord avec les membres du bureau, que la présente Assemblée, régulièrement convoquée et constituée, réunissant le quorum prévu par la loi, peut valablement délibérer.

QUATRIEME RESOLUTION
(Nomination d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, nomme Madame Sylvia JAY en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Cette résolution est adoptée par 358 194 941 voix «pour», 45 626 196 voix «contre» et 20 988 055 « abstention ».

CINQUIEME RESOLUTION
(Nomination d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, nomme Monsieur Pierre RODOCANACHI en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Cette résolution est adoptée par 344 789 867 voix «pour», 45 794 206 voix «contre» et 34 225 119 « abstention ».

SIXIEME RESOLUTION
(Renouvellement de mandats de Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008, les mandats de :

- Commissaire aux Comptes titulaire de KPMG Audit- Département de KPMG SA,
- Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Alain FEUILLET.

Cette résolution est adoptée par 380 166 962 voix «pour», 10 760 812 voix «contre» et 33 881 418 « abstention ».

SEPTIEME RESOLUTION
(Nomination de Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, nomme, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008, en qualité de :

- Commissaire aux Comptes titulaire Deloitte Touch Tohmatsu – 185, avenue Charles de Gaulle (92524) Neuilly sur Seine Cedex ,

- Commissaire aux Comptes suppléant BEAS - 7-9, Villa Houssay (92524) Neuilly sur Seine Cedex.

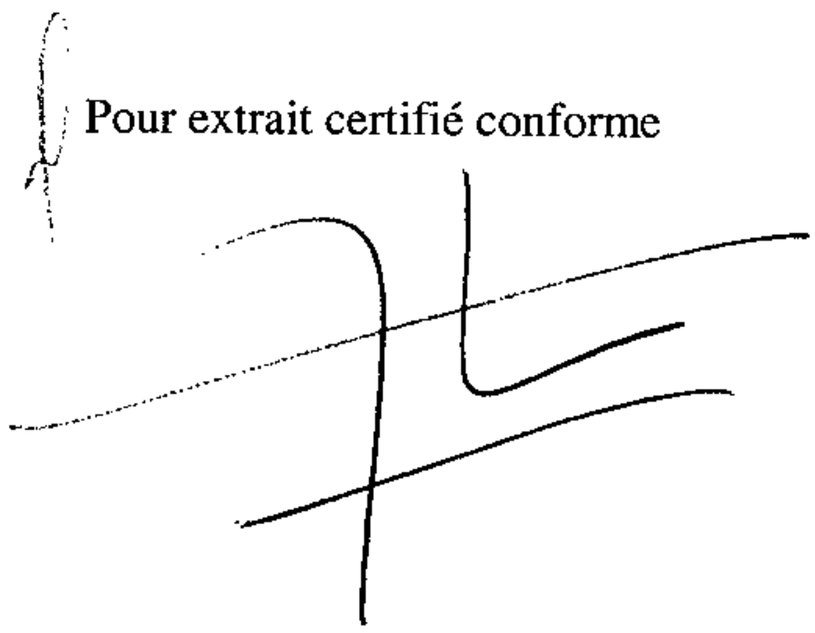
Cette résolution est adoptée par 357 833 548 voix «pour», 45 856 788 voix «contre» et 21 118 856 « abstention ».

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme



Jacques BADIN
Administrateur de BANQUE EUROFIN.

Daniel BERNARD
Au sein du Groupe CARREFOUR
Président-Directeur Général de CARREFOUR, Vice-Président de DIASA, Administrateur de COMPTOIRS MODERNES, de ERTECO , de GRANDES SUPERFICIES DE COLOMBIA, de PRESICARRE , de CARREFOUR COMERCIO E INDUSTRIA, de CENTROS COMERCIALES CARREFOUR, de FINIPER et de GS, Gérant de SISP, Directeur Exécutif de CARREFOUR AMERICAS LTDA et Directeur de VICOUR.

Administrateur de ALCATEL et de SAINT-GOBAIN

Christian BLANC
Administrateur de CAP GEMINI, de JC DECAUX, de THOMSON MULTIMEDIA (TMM) et de la COFACE.

Philippe FORIEL-DESTEZET
Vice-Président du Conseil d'Administration de ADECCO SA, Président du Conseil d'Administration de NESCOFIN UK Ltd, Administrateur de AKILA FINANCE SA et de SECURITAS AB.

Paul-Louis HALLEY
Administrateur de SND HALLEY FRERES, de BNP PARIBAS, de NOYON SA et Président du Conseil de Surveillance de PAROMA SA.

Robert HALLEY
Président de SND HALLEY FRERES, Président de IVALDES, Président de EVALDES et Gérant de IVALCO.

François HENROT
Membre du Conseil de Surveillance de COGEDIM, Membre du Conseil de Surveillance de PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE, Administrateur de MONTUPET et de ERAMET, Associé Gérant de ROTHSCHILD & CIE BANQUE et Membre du Conseil de Surveillance de VALLOUREC.

Carlos MARCH
Président de BANCA MARCH, Président de CORPORACION FINANCIERA ALBA et Vice-Président de la FONDATION MARCH.

Joël SAVEUSE
Directeur Général Délégué de la société CARREFOUR, Président de CARREFOUR EUROPE, Président Administrateur de CARIGES, Administrateur de CARREFOUR BELGIUM, Directeur de CARREFOUR COMERCIO E INDUSTRIA, Vice-Président de CENTROS COMERCIALES CARREFOUR, Administrateur de DISTRIBUTIS, de GS et de CARREFOUR SABANCI TICARET MERKEZI AS CARREFOUR.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, sont indiquées ci-après les rémunérations totales, y compris les avantages de toute nature, versées durant l'exercice 2002 par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce à chaque mandataire, savoir :

Daniel Bernard, Président-Directeur Général	2 650 435,94 €
Joël Saveuse, Directeur Général Délégué	1 282 649,07 €

Jetons de présence versés aux Administrateurs de la Société :

Daniel Bernard	60 976,61 €
Joël Saveuse	30 489,80 €
Chaque Administrateur non dirigeant	30 489,80 €

IX – ÉVOLUTION RÉCENTE

Les perspectives des premiers mois de l'année en cours sont évoquées dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Le Conseil d'Administration